

Chères Barthaines, chers Barthains,

Impossible de commencer cet édit sans vous **remercier chaleureusement pour vos votes lors des élections municipales de Mars 2026**. Le résultat des urnes confirme votre soutien dans la politique que nous menons avec les élus du Conseil municipal depuis 2014 pour certains.

Merci à ceux qui m'ont accompagné sur le dernier mandat et qui ont fait le choix de laisser leur place à d'autres volontaires afin qu'ils **expérimentent eux aussi le statut et les responsabilités d'élus**. Leurs participations à la vie municipale ont nourri de nombreux échanges qui ont abouti au projet phare du mandat : **la rénovation de la Mairie**. Merci aux nouveaux élus que vous avez découverts et **qui vont porter les projets sur les 6 ans à venir**.

La nouvelle mandature qui s'annonce débute dans une **situation internationale tendue** et lourde de conséquences pour tous. **L'incertitude locale**, quant au devenir de Fibre Excellence, **renforce les difficultés de nombreux foyers**.

C'est aussi la raison pour laquelle le nouveau conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. C'est en accord avec les élus communaux que Sébastien DAVAND et moi-même (conseillers communautaires) avons également **voté contre l'augmentation des taux d'imposition** proposés par Magali Gasto-Oustric, présidente de la Communauté des communes.

Lors du vote du budget le projet principal, qui sera porté par la nouvelle équipe, s'est orienté vers **la rénovation du cabinet médical**. Une **commission Santé** a été créée, animée par Stéphane ADOUE adjoint en charge. Cette dernière a **rencontré les praticiens de la commune** pour leur faire part de l'avancée du projet et notamment des plans proposés par les architectes afin de recueillir leurs besoins.

Nous restons persuadés que malgré le départ du docteur BALAYE, **nous restons une commune attrayante** et que la venue d'un médecin est toujours possible. Les démarches administratives et les

Édito

étapes du marché se poursuivent afin de commencer les travaux le plus rapidement possible.

Nous poursuivrons la rénovation du parc du Bédiaou avec la reprise des WC et de l'éclairage public. L'urbanisation de l'allée Dominique Pourtau ainsi que la reprise du réseau pluvial seront continuées. Les **travaux d'enfouissement** des réseaux sur l'avenue des Thermes des Convènes se terminent. La **dépose des câbles et potences** interviendra prochainement ainsi que la reprise de la voirie.

L'été s'annonce une nouvelle fois très chaud, **nous vous demandons d'être prudent et attentif à vos voisins plus âgés ou plus fragiles**. La **solidarité et l'entraide**, au travers de ses habitants, font la force de notre village.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances à nos jeunes élèves en espérant **vous voir nombreux sur les manifestations à venir**.

Claire Vougny



De gauche à droite : Arnaud DULAC, Eliane LAPEYRE, Marie COURTÈGES, Sébastien DAVAND, Stéphane ADOUE, Sylvie CAZAUX, Christelle DAL POS, Sébastien SÉRIÉ, Claire VOUGNY, Aurore DUPLA, Céline GOURDIER, Benjamin FORGEOIS, David FRANCISCO, Bernard LOUBET, Marie-Paule PARMEGANI

Vie municipale

COMMISSIONS COMMUNALES



Claire VOUVNY
Maire



Adjoints au maire



Arnaud DULAC
1^{er} adjoint
Administration générale,
Sécurité, Agriculture, forêt

Travaux

- Marie-Paule PARMEGIANI
- David FRANCISCO
- Benjamin FORGEOIS

Marchés, appels d'offre

- Marie COURTÈGES
- Sébastien SÉRIÉ

Environnement, agriculture, forêt

- Éliane LAPEYRE
- Christelle DALPOS
- Sylvie CAZAUX
- David FRANCISCO



Sylvie CAZAUX
2^{ème} adjointe
Finance, budget, communication

Finances

- Stéphane ADOUE
- Sébastien SÉRIÉ

Communication

- Stéphane ADOUE
- Marie COURTÈGES
- Aurore DUPLA

Patrimoine, culture

- Éliane LAPEYRE
- Christelle DALPOS
- Marie COURTÈGES

Commerce, artisanat

- Benjamin FORGEOIS
- Aurore DUPLA
- David FRANCISCO



Stéphane ADOUE
3^{ème} adjoint
École, santé, vie associative

Scolaire et périscolaire

- Céline GOURDIER
- Christelle DALPOS
- Marie-Paule PARMEGIANI

Social et santé

- Éliane LAPEYRE
- Céline GOURDIER
- Marie-Paule PARMEGIANI

Vie associative, événementiel

- Sylvie CAZAUX
- Aurore DUPLA
- David FRANCISCO
- Céline GOURDIER

Conseillers délégués



Sébastien DAVAND
Conseiller délégué
Urbanisme, voirie, télécom

Urbanisme, et habitat

- Christelle DALPOS
- Benjamin FORGEOIS
- Bernard LOUBET



Marie-Paule PARMÉGIANI
Conseillère déléguée
Affaires sociales, cimetière,
événementiel

Représentants aux syndicats

SIVOM

Titulaires :
Arnaud DULAC
Claire VOUVNY

Suppléants :
Céline GOURDIER
Marie-Paule
PARMEGIANI

RESEAU 31

Titulaires :
Claire VOUVNY
Arnaud DULAC
Bernard LOUBET

SICASMIR

Titulaires :
Marie-Paule
PARMEGIANI
Éliane LAPEYRE

Suppléants :
Stéphane ADOUE
Marie COURTÈGES

SDEHG

Titulaires :
Bernard LOUBET
Benjamin FORGEOIS

HGE

Titulaires :
Sylvie CAZAUX

Suppléants :
Éliane LAPEYRE

Vie locale

RENCONTRE AVEC BENJAMIN FORGEOIS



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis électricien de formation, originaire de Saint-Gaudens. Installé à Labarthe-Rivière depuis 2019, j'y exerce mon activité depuis 2021.

Comment êtes-vous devenu artisan ?

Après un baccalauréat professionnel, un BTS en électrotechnique et neuf années

chez SPIE, j'ai choisi de créer ma propre entreprise.

En quoi consiste votre activité ?

J'interviens pour tous types de travaux électriques, en neuf comme en rénovation, ainsi que pour le dépannage.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Le contact avec les clients et le suivi des chantiers, de leur préparation jusqu'à leur réalisation.

Pourquoi avoir choisi Labarthe-Rivière ?

Je connaissais déjà bien la commune, où je me suis investi plusieurs années au Comité

des fêtes. J'apprécie son dynamisme et ses commerces de proximité.

Quel conseil donneriez-vous à un jeune souhaitant se lancer ?

Oser entreprendre, rester à l'écoute des clients et respecter ses engagements. Malgré les difficultés, les opportunités sont bien présentes.

Un dernier mot ?

Merci aux habitants de Labarthe-Rivière pour leur confiance. Je reste à leur disposition pour tous leurs projets en électricité.

Contact :
FORGEOIS ÉLECTRICITÉ
06 07 39 95 27

POUR VOTRE JARDIN : THIBAUT LAFONT ESPACES VERTS

Originaire de Labarthe, Thibaut Lafont a fait de sa passion pour la nature son métier. Après huit années dans le secteur industriel, il a choisi de se reconverter dans les espaces verts en créant son entreprise il y a un an.

Il accompagne aujourd'hui particuliers, professionnels et collectivités dans l'entretien et l'aménagement des espaces extérieurs : tonte, élagage, taille de haies, débroussaillage, abattage d'arbres, nettoyage de toitures, pose de clôtures et aménagement paysager. Ce qu'il apprécie le plus dans son métier, c'est le travail en pleine nature et le contact avec ses clients. Pour lui, la réussite repose sur la rigueur, le professionnalisme et l'écoute, afin de proposer des prestations adaptées aux besoins de chacun.

LAFONT
ESPACES
VERTS

Contact :
LAFONT ESPACES VERTS
06 71 99 69 89
www.lafont.ms

Un message aux habitants de Labarthe : si vous avez un projet d'aménagement ou d'entretien de votre jardin, Thibaut se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous proposer une solution adaptée à vos besoins.

Le paiement par CESU est accepté, vous permettant de bénéficier, selon la réglementation en vigueur, **d'un crédit d'impôt de 50 %** pour les services à la personne.

LE TORPILLEUR, Une table locale qui fait vibrer Labarthe-Rivière

L'aventure du café-restaurant **Le Torpilleur** a démarré le 24 mars dernier et se poursuit avec passion. **Porté par un quatuor d'associés soudés** - Marion, Sandy, Renaud et Françoise - le projet affiche une ambition claire : **faire rayonner les produits locaux et la cuisine traditionnelle** au cœur de notre commune.

Installés à Labarthe-Rivière depuis trois ans, Renaud et Françoise sont à l'origine du Torpilleur. Renaud assure la **gestion administrative et comptable**, tandis que Françoise, cuisinière de formation, met à profit son expérience acquise dans **différents types de restauration**. À leurs côtés, Sandy, en charge de la **communication et des soirées**, et Marion, responsable RH, participent activement au **développement** du restaurant.



Aux fourneaux, notre Cheffe élabore des **plats authentiques**, épaulée par Anaïs. En salle, Lisa vous accueille avec **le sourire et le dynamisme** qui font de **chaque service un moment convivial**.

Grande nouveauté de la saison, **Le Patio ouvre ses portes** : un nouvel espace chaleureux pour savourer les spécialités de la maison, sans oublier **les glaces à déguster sur place ou à emporter**.

Formules :

- En semaine, la **Formule du Marché** (18,50 €) met à l'honneur les produits de saison.
- Le week-end, place à une **carte généreuse**.
- Le vendredi soir, **Happy Hours** de 18h à 19h

L'ambiance promet aussi d'être sportive avec la **diffusion des matchs de la Coupe du Monde**. Toute l'équipe du Torpilleur vous attend pour partager ces moments festifs.

Réservations : 05 36 07 07 07
Renseignements sur facebook

Finances et budget

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 : Un outil de transparence au service des habitants

Le compte financier Unique (CFU 2025) présente le bilan de la gestion financière de la commune et retrace l'ensemble des recettes et dépenses de l'exercice. Il offre une vision claire de la situation financière et des investissements réalisés au service des habitants. Il met en évidence les actions engagées et les efforts

menés afin de préserver l'équilibre budgétaire. Dans un contexte économique exigeant, il témoigne de la gestion responsable des finances communales. Cette présentation vous permet de découvrir les principaux chiffres et les projets réalisés. Elle illustre les orientations qui contribuent au développement et à l'attractivité de la commune.

Fonctionnement



Investissement



Résultat de clôture de l'exercice

477 893 €

Chiffres clés

93% de réalisation des investissements

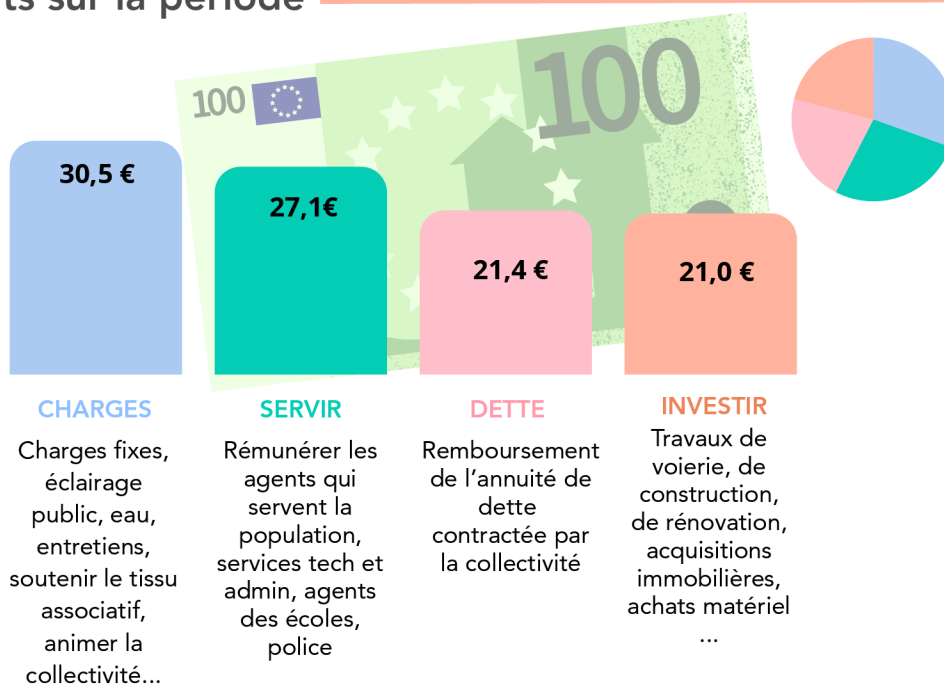
1.89M€ investis sur la période

0% d'évolution des taux du Foncier bâti

82% de travaux couverts par des subventions et des ressources propres

Investissements sur la période

1 433 €/hab

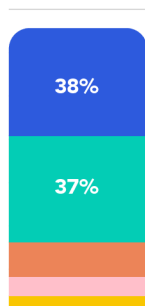


BUDGET 2026 : Préparer l'avenir tout en préservant la qualité des services

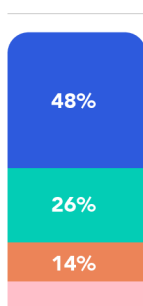
Le budget 2026, voté par le Conseil Municipal, prévoit les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement de la commune. Il permet de financer les services municipaux, les projets et les investissements utiles au quotidien des habitants. Construit avec rigueur, il répond aux besoins de la population tout en préservant

l'équilibre des finances communales. Il soutient notamment les écoles, les bâtiments publics, la voirie, les espaces verts, les activités culturelles et sportives et les associations. Il prépare également l'avenir du territoire grâce aux investissements programmés. Cette présentation vous propose découvrir les principales orientations du budget 2026.

Budget primitif 2026



Recettes
1 313 335 €

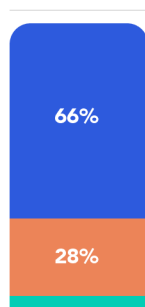


Dépenses
1 313 335 €

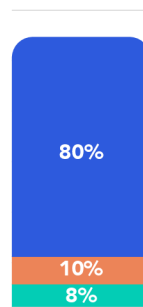
Excédent antérieur	496 891 €
Impôts et taxes	491 118 €
Dotations et participations	160 305 €
Produits des services	88 780 €
Autres recettes	76 241 €

Charges générales	624 481 €
Charges de personnel	342 850 €
Charges gestion courante	182 640 €
Vir. à section d'invest	152 810 €
Intérêts d'emprunts	9 464 €
Autres dépenses	1 090 €

Investissement



Recettes
546 595 €



Dépenses
546 595 €

Dotations et subventions	358 894 €
Vir. de section de fonct	152 810 €
Excédent fonct capitalisés	34 891 €

Dépenses d'équipement	435 010 €
Déficit d'invest reporté	53 890 €
Remboursement du capital	44 695 €
Autres dépenses	13 000 €

Fonct. 1 313 335 €

Invest. 546 595 €

Projets 2026

448 010 €

Centre médical	224 060 €
Sécurité routière et voirie	138 374 €
Parc du Bédiaou (aménagement)	47 880 €
Terrain Thermes (zone humide)	13 000 €
Thermes (robot tondeuse)	9 606 €
Mairie (matériel)	9 040 €
École (matériel)	4 129 €
Salles des fêtes	1 921 €



70%

1 149 971 €
Admin générale
873 €/habitant



27%

435 010 €
Infrastructures
330 €/habitant



3%

54 159 €
Rembours. dette
41 €/habitant



0%

1 090 €
Autres dépenses
1 €/habitant

Cas d'exonération de Taxes Foncière et Habitation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2024

Pour pouvoir bénéficier des différentes exonérations de taxes, l'usager doit effectuer les démarches correspondant à sa situation.

Selon le type d'exonération, (meublé de tourisme, travaux d'économie d'énergie, logements ayant bénéficié d'une aide de l'ANAH ou terrains agricoles exploités en Bio), **un formulaire ou une déclaration spécifique est requis.** Les demandes doivent être adressées au **service des impôts fonciers** dans les délais prévus. Les justificatifs nécessaires doivent être fournis pour permettre l'instruction du dossier.

Les formulaires sont disponibles sur le **site impots.gouv.fr** via le moteur de recherche.

Les modalités d'exonération des **terrains agricoles exploités en agriculture biologique** sont précisées dans la délibération.

Vie sociale

INSCRIPTION ANNUELLE AU REGISTRE CANICULE OU GRAND FROID : Une démarche gratuite et nécessaire

En cas de forte chaleur, les services de la **Mairie peuvent intervenir auprès des personnes âgées ou des personnes handicapées isolées**. Inscrivez-vous gratuitement ou inscrivez vos proches sur le registre spécifique. Cette inscription **est confidentielle et repose sur le volontariat**. Il s'agit d'une **mesure préventive** recommandée par les autorités sanitaires pour les **personnes seules, résidant à leur domicile**.

Les conditions : être âgées de 65 ans et plus, être âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ou en situation de handicap. En cas de canicule, les personnes inscrites sur le registre seront **contactées par téléphone** par les services de la Mairie qui prendront régulièrement de leurs **nouvelles et pourront les orienter ou les conseiller** en cas de besoin.

La fiche d'inscription est à renseigner directement en Mairie.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CIAS :

- **Conseille et appuie les dossiers en matière d'aide sociale, l'APA et la CMU...** :

Une assistante sociale **vous conseille sur rendez-vous** et vous reçoit pour vous aider dans toutes vos démarches d'ouverture de droit.

- **Aides financières ponctuelles** :

Le CIAS, sous conditions de ressources, peut octroyer **des aides financières** exceptionnelles notamment pour les cantines, factures énergétiques et bons alimentaires.

- **Logement** :

Le CIAS gère en collaboration avec les bailleurs sociaux **l'attribution de logement**.

Contact : 05 62 00 96 20 - Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le SICASMIR :

Un service public de proximité au service des habitants

Le SICASMIR **accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes fragilisées ainsi que leurs proches aidants**, afin de favoriser le maintien à domicile et préserver le lien social sur notre territoire. Ses équipes interviennent chaque jour au plus près des habitants à travers trois grandes compétences complémentaires :

- **L'aide à domicile**, pour accompagner les gestes essentiels du quotidien et soutenir l'autonomie des bénéficiaires ;
- **Les soins à domicile**, assurés par des professionnels de santé pour répondre aux besoins de suivi et de soins ;
- **Le Pôle Alzheimer**, qui accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ainsi que leurs proches aidants par un accueil de jour (le CAJA), une équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) ainsi qu'une Maison des Aidants (MDA).

Contact : contact@sicasmir.fr - tel 05 61 94 54 54 - www.sicasmir.fr

Vie des écoles

Un magnifique spectacle porté par nos enfants

La fin d'année scolaire a été **célébrée en musique et dans la bonne humeur** grâce au spectacle présenté par les élèves de maternelle et de primaire de l'École de Labarthe.

Après **plusieurs semaines de préparation**, les enfants ont offert au public un **beau voyage musical**, interprétant leurs chansons avec énergie, émotion et beaucoup de plaisir. **Les plus jeunes ont séduit l'assemblée** par leur spontanéité, tandis que **les élèves de primaire ont démontré tout le travail accompli** au cours de l'année. Ce spectacle n'aurait pu voir le jour sans l'engagement de toute

l'équipe éducative. Un grand merci à Béatrice, Samuel et Claire pour **leur travail auprès des enfants de maternelle**, ainsi qu'à Véronique, Marylène et Nathalie pour **leur investissement auprès des élèves de primaire**. Nos remerciements vont également à Ondina et Nathalie, nos ATSEM, pour **leur disponibilité et leur aide précieuse**.

Bravo à tous les enfants !

Les applaudissements du public ont récompensé **leur travail et leur joie** communicative, faisant de ce spectacle un très beau souvenir de cette année scolaire. En fin de séance, **les enfants ont pu embrasser Madame BOUCHONNET** qui part pour de nouvelles aventures, elle sera **remplacée par Madame DEFFES**.

PLANNING FAMILIAL



Le Planning Familial du Comminges vous annonce officiellement l'ouverture des **permanences d'écoute, d'information et d'orientation**. Ces **permanences sont gratuites, anonymes et sans rendez-vous**. Nous ne délivrons pas de médicament mais nous sommes un espace d'écoute et d'information sur les **thématiques de la santé affective et/ou sexuelle** : les sexualités, les contraceptions, les grossesses, l'avortement, les identités de genre, les violences, les corps, les infections sexuellement transmissibles, les désirs, les plaisirs...

PERMANENCES :

- **Luchon** (Maison des solidarités, face au lycée E. Rostand) les 2èmes mercredis du mois
- **Saint-Gaudens** (Maison des solidarités, 4 av. Foch) les 4èmes mercredis du mois, de 13h30 à 17h.

Nous avons également une **ligne téléphonique dédiée**, aux mêmes créneaux au **06 67 37 68 63**

UN GRAND MERCI A L'ENTREPRISE LACROIX

Les sorties scolaires sont toujours des **moments très attendus** par les enfants de l'école maternelle de Labarthe. Elles leur permettent **de découvrir, d'apprendre autrement** et de partager de belles expériences. Pour rendre ces projets possibles, la commune et l'équipe enseignante tiennent à **remercier chaleureusement l'entreprise LACROIX**, qui met **gracieusement à disposition ses moyens de transport** pour accompagner les enfants lors de leurs sorties. Entreprise familiale implantée sur notre territoire depuis plus de 60 ans, **LACROIX accompagne les habitants au quotidien à travers ses activités de taxi, de transport de personnes, d'ambulances et de services funéraires**, toujours avec professionnalisme, respect et humanité.

Un grand merci à Noémie, Rémi, Aurélie, Agnès, Florence et à toute l'équipe pour leur **disponibilité et leur générosité envers les enfants** de notre école.

Transition écologique

LA ZONE HUMIDE DU RUISSEAU DES BAINS

Au même titre que le patrimoine historique ou architectural ou culturel, les espaces naturels comme les zones humides font partie du patrimoine local. Ils participent à l'identité du territoire, à la qualité du cadre de vie et à la transmission d'un environnement préservé aux générations futures.

La zone humide : un espace naturel précieux à préserver

La zone humide du ruisseau des Bains se situe sur un terrain communal, longée par deux ruisseaux sur une surface d'environ 1.5 ha, elle fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière. Elle est reconnue par la Commission Départementale des Zones Humides (CDZH) pour son intérêt écologique. Véritable milieu de transition entre la terre et l'eau, elle joue un rôle essentiel pour l'environnement et pour les habitants.

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Une zone humide est un espace où l'eau est présente de manière permanente ou temporaire. Ces milieux naturels rendent de nombreux services :

- Ils stockent l'eau lors des fortes pluies et limitent les risques d'inondation ;
- Ils améliorent naturellement la qualité de l'eau grâce à un phénomène d'auto-épuration ;
- Ils accueillent une grande diversité d'espèces animales et végétales.

Ce sont donc de véritables "éponges

naturelles" indispensables à l'équilibre des écosystèmes.

Un Plan de Gestion pour protéger le site

Afin de préserver et d'améliorer le fonctionnement de cette zone humide, un Plan de Gestion a été élaboré avec l'aide de l'AREMIP et validé en juillet 2022 en concertation avec la commune, le Conseil départemental, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Syndicat Mixte Garonne Amont (SMGA)



Ce document définit les actions à mener sur plusieurs années pour :

- Restaurer les fonctions naturelles de la zone humide, notamment la régulation de l'eau et l'auto-épuration ;

- Favoriser la biodiversité et préserver la qualité paysagère du site ;
- Développer la sensibilisation et la découverte pédagogique du milieu naturel.

Des travaux déjà réalisés

Plusieurs aménagements ont déjà été engagés dans le cadre du Plan de Gestion. Une ouverture a été créée dans le merlon pour permettre à l'eau de rejoindre la zone humide en période de crue et ainsi limiter les risques d'inondation du lotissement voisin.

Une petite digue a également été installée pour ralentir l'écoulement de l'eau et favoriser le développement d'une roselière.

Enfin, trois mares ont été créées à partir de dépressions naturelles existantes. L'une d'elles, alimentée par une résurgence, accueille déjà une végétation développée et des invertébrés aquatiques, signe positif pour le fonctionnement du milieu.

Préserver un patrimoine naturel local

Fragiles mais essentielles, les zones humides participent à la préservation de la biodiversité et à la qualité du cadre de vie. Grâce aux actions engagées, ce site pourra continuer à jouer pleinement son rôle écologique tout en devenant un espace de sensibilisation et de découverte pour les habitants.

Culture et patrimoine

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte depuis près d'un an, la bibliothèque vous accueille tous les jeudis de 16h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h dans la salle des associations en dessous de la Mairie. Marie Jo Reynaud, Daniel Thiesselin, Martine Bost et Nicole Morin, nos 4 passionnés de lecture sont présents pour vous conseiller et vous proposer de formidables et improbables voyages littéraires. N'hésitez pas à franchir le pas de la porte de la bibliothèque, ils sont adorables !

Coup de coeur

Écrivain et dramaturge italien disparu en 2023, Luca Di Fulvio nous entraîne dans le destin de trois jeunes en quête d'une seconde chance. En 1913, Rocco et Raquel quittent l'Europe pour Buenos Aires, chacun fuyant un passé douloureux.



Au fil de leur traversée et de leur nouvelle vie, amitié, amour et trahisons s'entremêlent dans une histoire captivante, inspirée de faits réels.

Un roman poignant qui emporte le lecteur de la première à la dernière page.

Boîte à livres

Installée au pied de la mairie, la boîte à livres est un espace de partage et de découverte. Chacun peut y déposer un livre, en emprunter un autre ou simplement profiter d'un moment de lecture dans le parc du Bediaou. Romans, bandes dessinées, livres jeunesse ou grands classiques : les ouvrages circulent librement et créent du lien entre les habitants. Accessible gratuitement à tous, cette bibliothèque en libre-service invite petits et grands à partager le plaisir de lire.

En projet : l'installation d'une seconde boîte à livres à l'aire de camping-cars du parc des Thermes.

FOCUS

Un artiste barthain expose ses œuvres au bureau d'information touristique de Montréjeau.

Vous avez jusqu'au 7 août prochain pour partir à la découverte de SMAAB.

Artiste plasticien et sculpteur contemporain, son univers se situe à la frontière du rêve, de la nature et du récit fantastique. Travaillant principalement l'argile et le bois, mais aussi la peinture et les matériaux recyclés, il crée des œuvres peuplées de créatures, d'architectures imaginaires et de formes hybrides.

SMAAB est un ardent défenseur de l'environnement, utilisant des matériaux recyclés pour créer des œuvres uniques et porteuses de sens. Au-delà de son engagement écologique, SMAAB prône le respect de l'Homme et combat la xénophobie et l'intolérance à travers son art.

Contact : smaab.sculpt@etik.com

07 82 18 63 03

<https://smaab.sumupstore.com/>

Vie pratique

APPEL À CIVISME

Nous regrettons de devoir constater des **incivilités sur notre commune**. Régulièrement, le mobilier urbain et les fleurs en sont la cible. Nous rappelons que ces faits sont **passibles de sanctions pénales et pécunières**.



MA SÉCURITÉ

Victime d'un vol, d'une escroquerie, de violences ou simplement à la recherche de conseils ? **L'application Ma Sécurité vous permet d'obtenir des réponses adaptées et d'échanger avec un policier ou un gendarme, 24 h/24 et 7 j/7.**

Gratuite et facile d'utilisation, elle complète les services de la Police et de la Gendarmerie. Téléchargez-la dès maintenant sur le Google Play Store ou l'App Store. **En cas d'urgence, composez toujours le 17.**

APPLI MAIRIE



CIVILITÉ



Objets encombrants : Un ramassage des objets volumineux (ne pouvant être transportés dans une voiture) est organisé par la commune tous les 1^{er} mardis de chaque mois, sur inscription à la Mairie.



Déchets verts : Il est rappelé que la commune ne dispose d'aucune décharge et que ces déchets ne doivent en aucun cas être brûlés (de jour comme de nuit) mais amenés à la déchetterie. Pour les personnes de 75 ans et pour des petits travaux d'entretien courant, un ramassage peut être assuré par les employés communaux. Ce service est proposé au prix de 35€ de l'heure.



Ramassage des ordures ménagères : Il est rappelé que les poubelles doivent être stockées dans un conteneur déposé en bordure de voie publique la veille au soir du ramassage soit le mercredi soir. Les éboueurs ne sont pas tenus de ramasser les ordures mises au sol dans des poches sans présence de conteneurs. La commune ne fournit pas de conteneurs.



Nuisances sonores : Les travaux de jardinage ou bricolage susceptibles de causer des nuisances sonores, sont réglementés pour les particuliers (L'arrêté préfectoral du 23 juillet 96)

Ainsi, les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques... ne peuvent être utilisées que sur les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h et 14 h 30 / 19 h 30
- le samedi : 9 h / 12 h et 15 h / 19 h
- le dimanche et jours fériés : 10 h / 12 h et 16 h / 18 h

Les aboiements excessifs de chien constituent une nuisance sonore de jour comme de nuit. Veillez au respect de la tranquillité de chacun !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les modalités de chasse sont **fixées par arrêté préfectoral**.

Ainsi, les **battues** du grand gibier (sanglier, cerf, chevreuil...) se déroulent les Mercredis, Samedis, Dimanches et jours fériés. **Des panneaux délimitent la zone chassée**. La circulation dans la zone chassée n'est pas interdite. Toutefois, n'hésitez pas à **signaler votre présence si besoin**.

La chasse des espèces migratoires est fixée par arrêté préfectoral affiché en Mairie.

L'association La Cordée Commingeaise

vous propose un programme adapté de **randonnées pédestres** en montagne à l'année.

contact : Alain FREZOULS au 0620769722
www.lacordeecommingeaise.wixsite.com

Attention au changement de plan de circulation autour de l'école :

pour des raisons de sécurité les **sens interdits saisonniers deviennent permanents** à compter du lundi 3 août. **L'avenue Victor Hugo sera à sens unique de la cantine scolaire jusqu'au numéro 1.**



État civil

NAISSANCES

Norbert ECHCHICK et Pauline BALAGNA sont les heureux parents d'**Elio ECHCHICK né le 26 mars**
Loïc LAMARQUE et Ophélie LARRIBAU-COUPÉU sont les heureux parents de **Léo LAMARQUE né le 25 avril**

MARIAGES

Yassine ELALAMI et Marine DELTEIL **le 14 février**
Dominique COLDEBOEUF et Maryse VIDAILLET **le 18 avril**
Giovanni BIHAN et Chloé ARJALIES-TIBOLLA **le 13 juin**

PACS

Pierre PERES et Elodie VILON **le 04 mars**
Cyril LAHOR-NOGUES et Elodie REULET **le 17 mars**

DÉCÈS

Yolande CAZASSUS le 20 décembre 2025
Jacqueline PONI le 10 janvier
Marie-Thérèse ALAGNOU le 16 janvier
Guy ADOUE le 4 février
Alexine DESBERNATS le 16 février
Jean-Jacques MIRO le 20 février
Jean ARTIGUE le 23 février
Claude BELLOCQ-CAMPAGNA le 5 mars
Alain BENITO le 17 avril
Henri MULE le 17 avril
Annie ROUXEL le 23 avril
Michel CAZAUX le 18 mai
Baptistine GADEA le 24 mai
Guy CAILLOT le 8 juin
Yves HELARY le 16 juin
Antoine MARTINEZ le 20 juin
Andy LEBLANC le 27 juin

Agenda

Du 6 au 24 juillet : fermeture du bureau imposée par LA POSTE

Le 29 juillet : visite des fouilles sur le site du Houcheton, RDV à 17h30 devant la Mairie d'Ardiège.

Dimanche 15 août : vide-grenier au Bédiaou et sous la halle de 8h à 17h (accueil des exposants à partir de 6h30) organisé par l'association humanitaire "Vivre à Madagascar".

Du 27 au 30 août : fête du village organisée par le Comité des fêtes. Notre village va s'animer haut en couleurs mêlant musique, convivialité, repas...

Le 1er septembre : rentrée scolaire à l'école François ARAGON.

Du 2 au 4 octobre : exposition culturelle dans le cadre des Journées Nationales des Artistes (organisée par SMAAB) sous la halle.

Du 11 au 15 novembre : vernissage exposition organisé par l'association Pastel Rev Plus sous la halle.